

Observation n°61

Bonjour Madame AUDEBERT,

Etant riverains du projet photovoltaïque de Mignaloux Beauvoir et après étude des différents documents nous nous opposons à sa réalisation. Nous avons une interrogation concernant **la gestion des EFFLUENTS de l'élevage**

Dans le document **4+-+EIE page 35**, il est indiqué que les 15 tonnes de fientes récupérées dans les tunnels, seraient valorisées sur le maraîchage. Il nous semble **incompatible avec un maraîchage Bio** réalisé avec des fientes de volailles forcément traitées avec des antibiotiques vu la concentration.

En réalité ce sont 72 tonnes de fientes produites à l'année par 8000 volailles (**221206_EPA+Mignaloux-Beauvoir page 47**). Les 57 tonnes restantes restent en fait dispersées sur les parcours car pas récupérables et seront lessivées lors des pluies. **Page 118** il est indiqué que des tranchées drainantes seront créées et que le surplus ira dans les fossés existants. Sur le long terme les résidus de fientes et d'antibiotiques vont se retrouver dans les fossés le long de la route de la plaine puis atteindre les habitations situées au Nord.

VALECO veut aussi créer une zone tampon de récupération des eaux pluviales pour alimenter la partie maraîchage. Est-ce seulement l'eau récupérée sur la toiture du bâtiment ou aussi l'eau utilisée pour le nettoyage des tunnels ou encore celle utilisée pour l'abattoir ? Nous croyons que cette réserve d'eau soit très nauséabonde pour le voisinage.

Nous vous remercions pour la prise en compte de ces remarques.

Cordialement

Claude et Sylviane TRINQUET

Membres association Savigny Vent Debout